



## HONORAIRES DE TRANSACTION

### PRESTATIONS PROPOSÉES

### HONORAIRES TTC <sup>1</sup>

VENTE	EN % DU PRIX DE VENTE <sup>2</sup>	À LA CHARGE DU
Jusqu'à 100 000 €	8,00 %	MANDANT
De 100 001 € à 200 000 €	7,20 %	MANDANT
De 200 001 € à 300 000 €	6,80 %	MANDANT
De 300 001 € à 430 000 €	6,00 %	MANDANT
De 430 000 € à 1 000 000 €	5,00 %	MANDANT
Au-delà de 1 000 000 €	4,00 %	MANDANT
Terrain	10,00 %	MANDANT
Vente en l'état futur d'achèvement, garage, cave.	10,00 %	MANDANT

NOTRE AGENCE EST  
HABILITÉE :

À PERCEVOIR ET DETENIR DES  
FONDS

À RÉDIGER TOUS VOS  
ACTES DE VENTE ET  
DE LOCATION

LOCATION	MODALITÉS (%, forfait)	À LA CHARGE DU
<b>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)</b>		
– entremise et négociation	Néant	BAILLEUR
– visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail <sup>3</sup>	10 € / m <sup>2</sup> 10 € / m <sup>2</sup>	BAILLEUR LOCATAIRE
– état des lieux location <sup>3</sup>	3 € / m <sup>2</sup> 3 € / m <sup>2</sup>	BAILLEUR LOCATAIRE
<b>Locaux de droit commun</b>		
– négociation, rédaction du bail, état des lieux	Un mois de loyer HC Un mois de loyer HC	BAILLEUR LOCATAIRE
<b>Locaux commerciaux / Professionnels</b>		
– négociation, rédaction du bail, état des lieux	6,5 % du loyer triennal 6,5 % du loyer triennal	BAILLEUR LOCATAIRE
<b>Autres locaux (garage, entrepôt...)</b>		
– négociation, rédaction du bail, état des lieux	6,5 % du loyer triennal 6,5 % du loyer triennal	BAILLEUR LOCATAIRE

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

### PRESTATIONS PROPOSÉES

### HONORAIRES TTC <sup>1</sup>

	EN % DU PRIX DES ENCAISSEMENTS TTC	À LA CHARGE DU
Gestion bien à usage d'habitation	6,5 %	BAILLEUR
Gestion bien à usage autre qu'habitation	10 %	BAILLEUR
Garantie des Loyers Impayés / Détérioration	2,5 %	BAILLEUR

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

2/ Honoraires minimum de transaction : 6000 € TTC

3/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire. Les honoraires de location ne pourront pas dépasser deux mois de loyer hors charges, à partager entre le bailleur et le locataire.

Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

SARL FAUCONNIER IMMOBILIER au capital de 5 000 euros – R.C.S. TOULON 819 462 730

Siège social : 20 Gabriel Péri – 83160 LA VALETTE DU VAR

Garantie GALIAN Transaction 120.000 euros - Gestion 120.000 euros

Carte professionnelle T et G n° CPI83062016000006503 délivrée par la C.C.I. du Var.

[www.stephaneplazaimmobilier.com](http://www.stephaneplazaimmobilier.com)